



**Compte-rendu CGT de l'audience intersyndicale DREIC
« Evolution de la fonction internationale »
Jeudi 5 octobre 2017**

Etaient présents :

- Côté administration :

*Raphaël Müller, directeur adjoint cabinet MEN
Isabelle Bourhis, conseillère sociale cabinet MEN
Nicolas Castaldi, directeur adjoint cabinet MESRI
Frédéric Guin, secrétaire général MEN-MESRI
Hervé Tilly, DREIC, sous-directeur aux affaires européennes et multilatérales
Edouard Leroy, chef de service du SAAM
Cécile Bourlier, sous-directrice SAAM A*

- Côté syndicats :

*CGT : Claude Marchand, Sylvie Aebischer
CFDT : Vincent Larroque, Gérard-Paul Jeannot
FO : Marie-Hélène Laulie, Catherine Lecolle
Unsa : Isabelle Kortian
ASAMEN : Catherine Chazeau-Guibert*

* * *

Suite à l'annonce du départ de la déléguée, Marianne de Brunhoff, le 3 octobre 2017, les cabinets du MEN et du MESRI ont convoqué une audience intersyndicale pour évoquer « l'évolution de la fonction internationale » au sein des deux ministères.

Contexte et mobilisation des personnels

Le non-remplacement immédiat de la déléguée et l'annonce par la déléguée sur le départ d'une potentielle scission de la DREIC (enseignement scolaire vs. Enseignement supérieur / recherche) avaient largement alerté les collègues de la DREIC, dont une grande partie a pu se mobiliser en un temps très court pour rédiger un texte consensuel dans lequel ils énoncent un certain nombre de constats et formulent des questions à destination des cabinets. Ils demandent notamment :

- Un état des lieux des trois services dédiés à l'international (DREIC, MEIRIES, DEI) notamment en termes de missions, de périmètres et de personnels (départs en retraite et recrutements prévus compris) ;
- Un calendrier et des modalités de concertation associant l'ensemble des personnels impliqués ;
- La nomination d'une direction par interim de la DREIC.

Ils avaient également demandé qu'un point d'étape sur la DREIC soit inscrit au CTAC de novembre.

Annonces des cabinets

La rencontre étant à l'initiative de l'administration, ce sont les représentants des cabinets des ministres qui ont ouvert la réunion.

Raphaël Müller a présenté le contexte de la réflexion qu'entendent mener les deux ministres (MEN et MESRI) : le président de la République dans son discours à la jeunesse a largement rappelé la forte ambition de la France pour les questions internationales. L'objectif est de permettre que la dimension internationale irrigue pleinement le système éducatif et l'enseignement supérieur et la recherche.

Il salue les compétences des agents de la DREIC et annonce qu'Hervé Tilly sera chargé d'assurer l'interim de la DREIC.

Une mission de réflexion sera confiée à 3 personnalités qualifiées (elles sont connues depuis : Yves Saint-Geours, Mark Sherringham et Thierry Bossard). Cette mission portera sur l'ensemble de la fonction internationale dans les ministères avec l'objectif de dresser un état des lieux de l'existant, de préciser les objectifs à remplir par les structures internationales, les moyens à mettre en œuvre et l'évolution attendue. Le calendrier est resserré : la mission a deux mois pour mener à bien cette réflexion et devra rendre ses travaux début décembre.

Nicolas Castaldi complète pour le MESRI. Il redit la priorité que la ministre accorde aux fonctions et enjeux internationaux et salue les compétences acquises par les personnels qui animent un réseau dense. En revanche, il souligne la nécessité d'une meilleure articulation avec les directions métiers. Pour lui, aucune organisation n'est figée, il s'agit de penser l'organisation la plus efficace possible en fonction des objectifs identifiés. Il reconnaît à la DREIC des compétences fortes dans le domaine des relations bilatérales et diplomatiques. Il souligne cependant la spécificité de l'enseignement supérieur et de la recherche où le ministère est en constante relation avec les opérateurs en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Frédéric Guin, secrétaire général, a également pris la parole pour témoigner de l'engagement de l'ensemble des collègues de la DREIC et saluer le travail mené par Marianne de Brunhoff. Il **veillera à la qualité du dialogue social autour de la question de l'évolution de la fonction internationale** et à ce que les différentes instances (CTAC, CHSCT) soient dans leur rôle. Il est particulièrement attentif à la qualité de l'information donnée aux collègues et a assuré qu'une réunion avec l'ensemble des agents de la DREIC serait organisée prochainement. Une attention particulière à toutes les situations individuelles pour les accompagner dans les évolutions potentielles sera apportée par les services du secrétariat général.

Prise de parole de la CGT

Les organisations syndicales ont fait remonter les revendications des personnels et la CGT a notamment fait passer aux représentants des ministres le texte rédigé par une partie des personnels de la DREIC.

La CGT a notamment rappelé le contexte compliqué pour les agents de la DREIC qui font face à des **conditions de travail très dégradées**. Le service a constamment perdu en effectifs depuis 15 ans : en 2004, la DREIC a perdu plusieurs dizaines de postes et est aujourd'hui à moins de la moitié de son effectif initial. En 2013, lors de la dernière restructuration, des agents ont été transférés à la MEIRIES qui s'est depuis développée et compte aujourd'hui 35 agents. Parallèlement un service de 8 personnes a été créé à la DGESCO, le DEI. Il y a trois ans, le DREIC comptait encore 62 personnels, elle

n'en compte plus que 55. **La DREIC est donc en sous-effectif chronique** et de nombreuses missions sont assurées par des stagiaires ce qui est inadmissible dans un ministère comme le nôtre ! **La charge de travail ne diminue pas et des collègues sont contraints à des amplitudes horaires indécentes par attachement à leurs missions.**

La CGT n'est pas par principe hostile à une proposition d'évolution de l'organigramme mais elle doit correspondre à des objectifs clairs et partagés par ceux qui portent les missions internationales de nos ministères au quotidien. La CGT a également souligné **l'attachement des personnels de la DREIC à leur fonction transversale** au niveau international et au travail sur la culture commune scolaire / enseignement supérieur / formation continue. Elle a donc demandé des éclaircissements sur les rumeurs de partition de la DREIC

Le discours des représentants des ministres

L'investissement et les compétences des collègues de la DREIC sont reconnus, il est donc temps de les écouter et de prendre leur parole en considération, de permettre **d'organiser une concertation qui recueille leur parole, leurs propositions** et permettent de prendre en considération les attentes des collectifs de travail. La CGT a donc demandé que soient précisées les conditions de consultation et qu'elle permette réellement de prendre en compte les revendications des collègues.

La CGT a enfin rappelé que le secteur de l'international avait connu de trop nombreuses restructurations sur les dernières années et que les personnels avaient besoin d'une ligne claire pour exercer sereinement leurs missions. **L'annonce d'une mission de réflexion est bienvenue** : elle répond à la demande de clarification des missions entre les différentes structures (DREIC, MEIRIES, DEI) que les personnels appellent de leurs vœux. **La CGT s'inquiète du calendrier resserré** qui pourrait laisser entendre que des arbitrages ont déjà eu lieu et que cette mission très courte servirait moins à organiser une réelle concertation que faire mieux passer les annonces à venir. Le fait que le secrétaire général nous assure que ses services seront attentifs à toutes les situations individuelles pourrait laisser entendre que des évolutions restent probables. **Ce ne sont pas des conditions pour lancer une réflexion et une concertation sereines.**

La CGT demande enfin des garanties en termes de nombre de postes. Le directeur de cabinet, Christophe Kerrerro, rencontré en audience bilatérale CGT / cabinet le matin même, avait annoncé un renforcement de la fonction internationale. La CGT a donc demandé confirmation de cette annonce. Si la fonction internationale est bien affirmée comme une priorité, il n'est pas possible que les agents continuent à travailler en sous-effectifs et dans une telle situation de tension.

Réponses de l'administration

- **Sur la perspective de réorganisation et l'hypothèse de partition de la DREIC** : les représentants de l'administration ont redit que rien n'était arrêté à ce stade et que les ministres rendraient un arbitrage sur la nécessité de faire évoluer ou non les structures en fonction des résultats des travaux de la mission. Ils n'ont pas voulu se prononcer sur des hypothèses, arguant que ce serait « *fermer l'espace de la réflexion* ».
- **Maintien des postes et renforcement de la fonction internationale** : l'administration a redit qu'aucun poste ne serait supprimé et a tenu, selon les termes d'Isabelle Bourhis, « *à lever les inquiétudes sur les emplois* ». L'objectif est bien de renforcer le secteur de l'international et

de le « *faire rayonner* ». Quelle traduction cela aurait-il en termes de postes ? La CGT sera attentive à ce que l'annonce d'un renforcement soit suivie d'effets.

- **Concertation des personnels :** la lettre de mission aux personnalités comprendra bien la mention de consultation des personnels. Les représentants des ministres ont assuré l'ensemble des agents de la DREIC, de la MEIRIES et de la DEI seront associés à la réflexion. Des réunions bilatérales seront également organisées avec les organisations syndicales.